

## LA RENAISSANCE DES JEUX OLYMPIQUES, UNE INVENTION DIPLOMATIQUE

Patrick Clastres

Outre-terre | « Outre-Terre »

2004/3 n° 8 | pages 281 à 291

ISSN 1636-3671

ISBN 2749203732

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-outre-terre1-2004-3-page-281.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Outre-terre.

© Outre-terre. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# La renaissance des Jeux Olympiques, une invention diplomatique

Patrick Clastres

Il y a incontestablement, en Europe, depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, un « air du temps olympique » : « Promenades olympiques » du petit séminaire du Rondeau près de Grenoble (1832-1906), Jeux à l'antique financés par le patriote grec Zappas (1859, 1870, 1875, 1877, 1889, 1891, 1893), fouilles de l'Allemand Ernst Curtius à Olympie (1875-1881), Jeux Olympiques de Much Wenloch organisés dans le nord de l'Angleterre par le Dr Brooks depuis 1852<sup>1</sup>. C'est toutefois le refus de tout *revival*, la dimension pacifiste des Jeux et leur survie au-delà de la Grande Guerre qui confèrent à l'entreprise de Pierre de Coubertin sa singularité<sup>2</sup>.

Le Français obtient à l'occasion d'un Congrès international sur la question de l'amateurisme tenu en Sorbonne au mois de juin 1894 que soient rétablis subrepticement des Jeux Olympiques radicalement contemporains. Il profite notamment du désintéret des délégués anglais et de l'absence des Allemands ; mais fait face à une opposition des sportsmen du *Polo Club* de Paris qui préfèrent Londres ; et subit la pression du représentant des autorités grecques Démé-

---

Patrick CLASTRES, *agrégé d'histoire, professeur de khâgne au lycée d'Orléans, maître de conférences de l'Institut d'études politiques de Paris en histoire du sport, chercheur associé au Centre d'histoire de l'Europe du XX<sup>e</sup> siècle*

1. Yves-Pierre Boulongne, « Les présidences de Demetrios Bikélas (1894-1896) et de Pierre de Coubertin (1896-1925) », dans Raymond Gafner (éd.), *1894-1994. Un siècle du Comité international olympique. L'idée, les présidents, l'œuvre*, Lausanne, CIO, 1994, p. 13-203.

2. Dietrich R. Quanz, « Civic Pacifism and Sports-Based Internationalism Framework for the Founding of the International Olympic Committee », *Olympika. The International Journal of Olympic Studies*, 1993, vol. II, p. 1-23 ; Patrick Clastres, « La refondation des Jeux olympiques au Congrès de Paris (1894) : initiative privée, transnationalisme sportif, diplomatie des États », *Relations internationales*, n° 111, automne 2002, p. 327-345, dont le présent article est une version refondue.

trios Bikélas. Coubertin va infléchir son projet initial d'une olympiade parisienne dans le cadre de l'Exposition universelle de 1900. Les Jeux rénovés auront leur première édition à Athènes en 1896 et se transporteront à Paris quatre ans plus tard. Résultat d'un compromis franco-grec, la règle de l'*itinérance* devra en fin de compte assurer aux Jeux leur pérennité et leur universalité.

Après avoir joué du philhellénisme occidental pour rapatrier les Jeux à Athènes en 1896, le souverain grec Georges I<sup>er</sup> mobilisera l'olympiade rénovée dans un triple objectif : légitimation de sa dynastie d'origine danoise, « unification » des masses grecques par le sport et *Énosis* ou réunification panhellénique. Coïncidant avec la Pâque orthodoxe et avec le LXXV<sup>e</sup> anniversaire de la proclamation d'indépendance du pays, la victoire orchestrée de Spiridon Louis dans l'épreuve du marathon déchaîne des vagues de nationalisme en Grèce, et ce à la plus grande satisfaction d'un Charles Maurras qui redoutait que l'internationalisme sportif de Coubertin ne fît le jeu du cosmopolitisme. Mais la Turquie bat la Grèce au printemps 1897 sur terre et sur mer, et les Hellènes ne pourront pas tenter avant 1906 de conserver sur le sol national les néo-olympiades. Et même si les « contre-Jeux de l'intervalle » de 1906 sont un succès international, les Olympiades de Londres 1908 et de Stockholm 1912 balayeront le rêve royal et national de Jeux installés à demeure à Athènes.

Pierre de Coubertin, qui redoute de toute façon des manipulations par les États, aura même l'idée d'établir les olympiades rénovées sur les bords du lac Léman. Plutôt en Helvétie, donc, qu'à Olympie !

Victime souvent consentante de la propagande coubertinienne<sup>3</sup>, « l'historiographie olympique », souvent française, mais aussi allemande, a longtemps crédité Pierre de Coubertin (1863-1937) d'un rôle majeur, central, voire unique, dans la genèse et le développement des premiers Jeux Olympiques modernes, d'Athènes 1896 à Paris 1924. Des enquêtes plus objectives ont permis depuis deux décennies d'apprécier plus objectivement ce rôle évidemment considérable<sup>4</sup>, mais aussi celui d'autres membres du premier Comité international des jeux olympiques comme le Grec Démétrios Bikélas ou bien le professeur de

3. Cf. Pierre de Coubertin, *Mémoires olympiques*, Lausanne, Bureau international de pédagogie sportive (éd.), 1932, d'abord sous forme d'articles dans le journal parisien *L'Auto* du 8 septembre 1931 au 27 mars 1932. D'une richesse irremplaçable, parce que complémentaires et contradictoires, ces écrits sont aussi une reconstruction, une réponse à des critiques passées et futures, l'invention d'un passé à la fois réel et imaginaire.

4. Cf. le travail pionnier et fondateur de John J. MacAloon, *This Great Symbol. Pierre de Coubertin and The Origins of the Modern Olympic Games*, The University of Chicago Press, Chicago et Londres, 1981.

Princeton, William M. Sloane. Bien comprendre l'événement, c'est aussi se situer à l'intersection de processus historiques aux rythmes fort différents. D'abord, l'empilement au cours du siècle des différentes formules d'exercices physiques : gymnastique militaire d'inspiration allemande, gymnastique médicale suédoise, sports anglo-saxons, jeux français traditionnels. Ensuite, les débats des années 1880-1890 portant sur la modernisation des systèmes de formation corporelle et intellectuelle des élites comme des futurs conscrits-producteurs-citoyens. Et puis, les affrontements entre puissances occidentales transformés après les victoires prussiennes à Sadowa (1866) et de Sedan (1870) en rivalités coloniales, économiques et culturelles. Enfin, l'émergence, depuis le milieu du siècle du philhellénisme, des expositions universelles ou du mouvement pour la paix.

La réinvention des Jeux Olympiques est une pièce diplomatique et sportive qui se joue en trois actes. Premier acte : le « Congrès international pour la propagation des exercices physiques dans l'éducation », de juin 1889, organisé par Pierre de Coubertin et le ministre français de l'Instruction publique, Jules Simon, au cours duquel se constitue le premier réseau international de pédagogie sportive. Deuxième acte : le discours du « rétablissement des jeux » prononcé en novembre 1892 par Pierre de Coubertin en clôture du jubilé de l'Union des sociétés françaises de sports athlétiques (USFSA), un échec qui oblige le jeune baron français à rechercher des alliés outre-Manche et outre-Atlantique. Troisième acte : le « Congrès international de Paris pour l'étude des questions de l'amateurisme et du rétablissement des Jeux Olympiques » de juin 1894.

C'est au cours de ce dernier Congrès que les négociations entre représentants du sport international, c'est-à-dire occidental, aboutiront au rétablissement subreptice des Jeux, puis à un « compromis olympique » portant sur la nature des épreuves, le lieu et la date des futures compétitions, tout comme la composition du Comité chargé d'organiser les premières olympiades.

## Europe : des « disciplines olympiques » en équilibre

L'ensemble des nations gymnastiques et sportives sont représentées en 1894, à l'exception de l'Allemagne, écartée à la demande des gymnastes français et de leur patriotique président Jules Sansboeuf, un temps admirateur du général Boulanger. Quoique minoritaires, les délégués des sociétés conscriptives de gymnastique et de tir sont extrêmement actifs car bénéficiant du soutien de leurs États respectifs et tirant profit des divisions internes d'un monde sportif éclaté en traditions diverses (athlétisme, cyclisme, sports nautiques et équestres, escrimes...).

La plupart des délégués ne se sont d'ailleurs déplacés que pour adopter une position commune en matière d'amateurisme. De fait, c'est la première commission en charge de cette question qui attire la très grande majorité des représentants de clubs et de fédérations naissantes. Disciplines les mieux représentées, celles qui sont menacées par le professionnalisme : douze membres au cyclisme, sept aux sports athlétiques et cinq pour les sports nautiques sur vingt-neuf. Surtout des Français (vingt délégués) et des Anglais (cinq). La commission adopte une définition assouplie, en regard du règlement de l'*Amateur Rowing Association* qui excluait les ouvriers, de l'amateurisme. Mais formule « fondamentale et intransformable à laquelle on doit tendre », le « sport pour l'honneur ». Est désormais considéré comme amateur « toute personne qui n'a jamais pris part à un concours ouvert à tous venants, ni concouru pour un prix en espèces ou pour une somme d'argent, de quelque source qu'elle provienne, notamment des admissions sur le terrain, ou avec des professionnels, et qui n'a jamais été à aucune période de sa vie, professeur ou moniteur salarié d'exercices physiques » (vœu I). Ceci à deux nuances près retenues par la deuxième commission dite « commission olympique » et présidée par le Grec Démétrios Bikélas : les épreuves d'escrime seront ouvertes aux professionnels (vœu IX) et les athlètes devront présenter des gages de bonne moralité (vœu X). Ainsi les olympiades modernes doivent-elles consacrer des athlètes polyvalents, non spécialisés contrairement aux professionnels. Les modalités de sélection des athlètes ne sont en revanche pas encore prévues : certains s'inscriront à titre individuel, d'autres seront élus par les clubs, fédérations, voire par les comités olympiques nationaux en cours de constitution.

La véritable chance de Pierre de Coubertin, c'est à vrai dire que les congressistes s'intéressent fort peu à son projet de rétablissement des Jeux Olympiques. En particulier les Anglo-Saxons, gardiens du temple sportif, ignorent complètement la deuxième commission dite de « rétablissement des Jeux Olympiques », finalement composée de onze délégués français et de six universitaires et gymnastes provenant des marges nordique, orientale et méditerranéenne de l'Europe. Est en premier lieu adopté le principe du rétablissement des Jeux (vœu VIII) : « nul doute ne pouvant exister sur les avantages que présente le rétablissement des Jeux Olympiques tant au point de vue de l'athlétisme qu'au point de vue moral et international, que ces jeux soient rétablis sur des bases et dans des conditions conformes aux nécessités de la vie moderne ». Suit une liste des sports représentés « autant que possible » aux Jeux Olympiques (vœu XII) : sports athlétiques (courses, sauts, mais aussi lancement du poids et du disque réclamé par les Grecs en souvenir du sculpteur Myron) avec un Championnat général d'athlétisme dénommé « pentathlon », sports nautiques (aviron, voile, natation), jeux athlétiques (football, lawn-tennis, paume), patinage, escrime

(fleuret, sabre, épée), boxe, lutte, sports hippiques et polo, tir et gymnastique (exercices individuels, mouvements d'ensemble), vélocipédie, prix d'alpinisme<sup>5</sup>.

Cet équilibre européen des « disciplines olympiques » est la résultante de trois facteurs : les sociétés conscriptives de tir et de gymnastique, le projet grec de retour aux épreuves de l'Antiquité et celui de concours de sports modernes cher à Pierre de Coubertin.

## Athènes 1896 contre Paris 1900

Deux positions au sein de la deuxième commission quant au lieu où doivent se dérouler les premiers concours : Pierre de Coubertin est favorable à des Jeux parisiens en 1900 tandis que les distingués sportsmen du *Polo Club* de Paris plaident pour Londres. La question sera finalement tranchée le 23 juin en séance plénière ; les délégués s'enthousiasmant pour la proposition de Jeux Olympiques restaurés sur le sol des Grecs modernes, « les oncles de tous les peuples civilisés », du président Démétrios Bikélas. Comme il préfère de toute façon des jeux grecs à des jeux anglais, Pierre de Coubertin n'a en définitive d'autre solution que de soutenir le projet élaboré par la monarchie hellénique. Il obtiendra en échange que la deuxième olympiade se tienne à Paris dans le cadre de l'Exposition universelle de 1900. Les Jeux étant donc quadriennaux.

Or, Démétrios Bikélas n'a pas sorti la solution athénienne, comme par magie, de son haut-de-forme. Celle-ci n'est en effet que l'aboutissement d'une campagne savamment orchestrée par la monarchie grecque, le résultat d'après discussions et de négociations obscures. William Georges Oldenburg I<sup>er</sup>, roi des Hellènes, sollicité dès le mois d'avril 1894 par Pierre de Coubertin pour patronner le Congrès, a probablement compris très tôt tout le parti qu'il pouvait tirer du déroulement à Athènes des Jeux Olympiques rétablis. Avec des objectifs d'ordre à la fois intérieur et extérieur. Il s'agit en fait d'asseoir la dynastie danoise et de réinsérer la Grèce dans le concert des nations européennes. En renouant avec une prestigieuse Antiquité, le souverain grec fait vibrer deux puissantes cordes : le philhellénisme occidental et le panhellénisme. Double apothéose avec la mise en scène de la victoire du berger Spiridon Louis dans le marathon et la célébration de l'indépendance de 1822, d'une part. En faisant converger vers Athènes les athlètes de la diaspora grecque, car les épreuves

---

5. Le programme officiel adopté du 12 au 24 novembre 1894 par le Comité hellène d'organisation ne comportera guère de modifications sauf la suppression du football, du polo et de la boxe, l'adjonction du water-polo et du marathon inventé, pour l'occasion, par le linguiste Michel Bréal.

panhelléniques chargées de sélectionner les représentants nationaux pour les jeux de 1896 permettent, d'autre part, une première *Énosis* ou rattachement national au plan sportif<sup>6</sup>.

La Grèce renaissante n'avait à sa disposition, dans le concert diplomatique européen, que des cartes de faible valeur, car de nature exclusivement culturelle : un sous-sol comblé de ruines prestigieuses et les mythes fondateurs de la civilisation occidentale. Elle ne pouvait manquer de se saisir de l'olympisme moderne pour capter de nouveau l'intérêt des élites occidentales.

## La diplomatie culturelle et sportive de Démétrios Bikélas

Au cœur de cette offensive diplomatique de la monarchie grecque, un personnage-clé : Démétrios Bikélas (1835-1908), descendant d'une famille de commerçants grecs établis à Londres et à Marseille<sup>7</sup>. Quelques jours avant le Congrès de la Sorbonne, il a reçu à son domicile parisien deux documents pour le moins intrigants : un diplôme le faisant membre de la Société panhellénique de gymnastique présidée par le prince héritier Constantin, d'une part ; un mémoire appelant « tous les peuples civilisés qui se réclament de la Grèce antique » à participer aux futurs Jeux Olympiques rétablis, qu'il doit lire aux congressistes, d'autre part. Totalement incompetent en matière de sport, comme il le reconnaît lui-même, il va réaliser une remarquable prouesse diplomatique. Élu par acclamation président de la commission dite de « rétablissement des Jeux Olympiques », c'est lui qui obtiendra que les Jeux rénovés se déroulent à Athènes. Parce qu'il a su mobiliser l'un des rares ressorts de la diplomatie grecque au XIX<sup>e</sup> siècle : le philhellénisme occidental.

Figure emblématique de la littérature grecque contemporaine, cet autodidacte joue, durant trois décennies, un rôle important dans la réactivation du

---

6. L'olympisme rétabli lors du Congrès de Paris s'inscrit dans un projet plus global de marchandage des vestiges antiques par la monarchie grecque. À la différence du philhellénisme romantique spontané des années 1820-1830, le « philhellénisme archéologique » du dernier quart de siècle reste ambigu. Si la multiplication des chantiers de fouilles étrangers peut être interprétée comme un partage archéologique de la Grèce par les puissances dites « protectrices », on peut y lire également un moyen, pour le nouvel État, d'exister en Europe. Les autorités françaises n'ont-elles pas obtenu le droit de fouiller à Delphes (1891) contre l'achat de raisins de Corinthe ? C'est également par une convention officielle que l'Institut archéologique allemand (1874) avait obtenu l'autorisation de lancer des fouilles à Olympie avec l'espoir, pour le nouveau Reich, d'établir la suprématie intellectuelle des universités allemandes sur l'Europe.

7. Cf. David C. Young, « Demetrios Vikelas : first president of the IOC », *Stadion*, 1988, 14, n° 1, p. 85-102.

sentiment philhellène tant en Grèce que sur le continent. À Londres, il traduit ainsi en grec moderne Shakespeare et Robert Burns, mais donne une version anglaise de Homère, tout en commentant dans la presse spécialisée les progrès économiques de son pays d'origine. Ses contes et poésies, rédigés tantôt dans une langue grecque classique, tantôt en démotique contemporain, lui valent auprès de ses compatriotes une réputation incontestée d'auteur national au moment précis où la querelle philologique entre Anciens et Modernes est à l'apogée. Avec *Les Byzantins* de 1874, il propose une ambitieuse vulgarisation des travaux historiques en cours sur la Grèce médiévale. Cette réhabilitation même de la Grèce chrétienne et impériale servant d'ailleurs de justification historique aux vellétés hellènes d'expansion en mer Égée contre Bulgares et Turcs. Son roman *Loukis Laras* (1878), traduit en dix-sept langues, raconte le drame des populations semi-indépendantes des pays « irrédimés » et victimes de la répression ottomane de 1821.

Bikélas s'installera à Paris dès 1878 et y poursuivra cette campagne de propagande culturelle et politique. Comme beaucoup d'autres négociants grecs d'Occident, il figure sur les listes des membres fondateurs et donateurs de l'*Association pour l'encouragement des études grecques en France*. Sa générosité et son érudition lui permettent même d'intégrer très tôt le bureau de cette société philologique et humaniste dont il sera le vice-président en 1894. Il défend en 1891, dans la *Revue d'histoire diplomatique*, à propos du philhellénisme des années 1820 en France, les thèses d'Athènes sur la question d'Orient. Les puissances occidentales devraient soutenir la Grèce moderne dont la renaissance encourage les autres peuples chrétiens d'Orient à s'émanciper et contraint la Turquie à emprunter, pour son propre bien, la voie de la civilisation. Encore plus engagé dans le temps présent, *La Grèce byzantine et moderne*, publié chez Firmin-Didot en 1893, célèbre le régime parlementaire adopté en 1875. Georges I<sup>er</sup> ne pouvait rêver meilleur ambassadeur de l'hellénisme et de la modernité hellène que ce « diplomate grec hors cadre » (Sully-Prudhomme).

## Le condominium olympique franco-grec

La performance de Démétrios Bikélas ne s'arrête d'ailleurs pas à la désignation d'Athènes comme première ville-hôte puisqu'il est élu premier président du *Comité international des jeux olympiques* (CIOJ) à l'issue du Congrès. À ce titre, il a la responsabilité de l'organisation des futurs Jeux d'Athènes de Pâques 1896, c'est-à-dire des négociations à mener avec les autorités de son pays. Le vœu XIV adopté par les congressistes de Paris stipule en effet que : « Les Jeux Olympiques ne pouvant réussir qu'avec l'appui des gouvernements, le Comité international fasse toutes les démarches nécessaires auprès des pouvoirs

publics afin de s'assurer leur concours officiel. » Les appartenances nationales comme les carrières athlétiques et professionnelles des treize membres du Comité international traduisent simultanément un équilibre des nations et des disciplines sportives.

La direction franco-grecque du CIO est le résultat des tractations entre le représentant de la monarchie hellène et le réinventeur des Jeux Olympiques. Aux côtés du président Démétrios Bikélas et du secrétaire général Pierre de Coubertin, le Français Ernest Callot occupe la fonction de trésorier et présente cette particularité d'être un gymnaste gagné au sport : ancien président de l'Union des sociétés de gymnastique, il est alors trésorier de USFSA.

En face des Français, trois représentants du sport anglo-saxon insulaire et colonial. Passé par Eton et Oxford où Pierre de Coubertin l'a rencontré, lord Amphyll est un dirigeant sportif de grande expérience bien qu'il n'ait que vingt-quatre printemps ; ses performances à l'aviron et sa qualité d'aristocrate lui valent les prestigieuses présidences de l'*Oxford Rowing Club*, de l'*Oxford University Boat Club* et du *London Rowing Club*. Charles Herbert, collaborateur du journal sportif *The Field*, incarne l'orthodoxie anglo-saxonne en matière d'amateurisme ; ce secrétaire de l'*Amateur Athletic Association* a pour père le Néo-Zélandais Leonard A. Cuff, qui occupe une fonction similaire à la tête de la *New Zealand Amateur Athletic Association*. Les Amériques bénéficiant de deux représentants : William Milligan Sloane (1850-1928) et le Dr Zubiaur, tous deux très proches de Coubertin. Le premier est ancien premier secrétaire à l'ambassade des États-Unis à Berlin, professeur d'histoire et de philosophie à l'université de Princeton, délégué du *New York Athletic Club* ; son amitié avec le Français date d'une rencontre chez Hyppolite Taine à Paris en 1889 et de la mission officielle du jeune baron dans les universités nord-américaines quelques mois plus tard. Diplômé en droit de l'université de Buenos Aires, le Dr Zubiaur est l'unique représentant de l'Amérique latine ; il a rencontré Pierre de Coubertin lors du Congrès de Paris de 1889 « pour étudier la question de la propagation des exercices physiques dans l'éducation » ; collaborateur de la *Revue Athlétique*, c'est un militant de l'introduction du sport dans les établissements d'enseignement secondaire argentins ; une campagne énergique qui lui vaut d'être nommé en 1892 à la tête du Collège national de l'Uruguay.

Les Europes scandinave, centrale et orientale, davantage familières des pratiques gymniques, bénéficient, elle, de quatre représentants. Premier docteur en philosophie de l'université moderne de Prague, Jiri Guth-Jarkovski est alors professeur dans un lycée de province, peu sportif, mais ardent patriote et observateur attentif du système français d'éducation. Férenc Kémény, diplômé des facultés de lettres et de sciences de Budapest et de Paris, directeur de l'École moderne d'Eger en Hongrie, est membre du Bureau international et permanent de la Paix. Le général Butovskij, attaché à la direction des écoles militaires

russes, joue un rôle tout à fait secondaire ; sa cooptation doit être rapportée au contexte de l'alliance franco-russe. Passé par les marines marchande et militaire suédoises, le commandant Victor Gustav Balck (1844-1929) est premier professeur à l'Institut central de gymnastique de Stockholm ; c'est aussi un ardent propagateur du sport en Suède ; fondateur dans les années 1880 de clubs d'aviron et de patinage, il est aux origines de l'Association gymnastique suédoise et participe en 1892 à la création d'une des toutes premières fédérations internationales unisport, l'Union internationale de patinage, dont il devient président en 1893 ; c'est à l'occasion des démonstrations de gymnastes suédois données à Paris lors du Congrès de 1889 que Pierre de Coubertin l'a rencontré.

Enfin, le remplacement de Lucchesi-Palli, délégué de la Fédération de gymnastique italienne, vice-consul en poste à Paris, « peu disponible », par son compatriote le duc d'Andria-Carafa, « sportif étonnant », député au parlement italien, montre à quel point les équilibres entre nations ont compté dans la composition du CIO.

Et de ce point de vue, l'entrée au CIO, en janvier 1896, d'un représentant de l'athlétisme allemand, sous les pressions combinées du Reich et du souverain grec, prouve combien la diplomatie des États a voulu s'immiscer dans les balbutiantes manœuvres de l'olympisme. La presse berlinoise se répand avec violence contre Pierre de Coubertin qui avait pourtant imposé au Congrès de Paris la présence, à titre personnel, d'un Allemand rencontré à Londres, le baron von Reiffenstein. Sportif complet pratiquant l'escrime, le tennis, l'équitation et la boxe, docteur en chimie et en médecine, Willibald Gebhard deviendra ainsi le premier membre allemand du CIO. Par ailleurs, la cooptation d'un aristocrate belge et ami de la France, le comte et avocat Maxime de Bousies, résulte très certainement d'un effet de balancier.

Ce qui retient sociologiquement l'attention, au-delà d'une forte proportion d'aristocrates au sein du CIO, c'est le niveau élevé de formation universitaire, les préoccupations éducatives et la jeunesse relative (40 ans de moyenne d'âge) de ces premiers dirigeants de l'olympisme. Que les sportsmen continentaux soient majoritaires n'est pas dû uniquement à l'habileté de Coubertin, mais s'explique aussi par un moindre intérêt porté par les gymnastes et les Anglo-Saxons au projet de renaissance olympique.

## Les tentatives grecques de capture des Jeux

À deux reprises, en 1896 et en 1906, le souverain grec tentera de conserver les Jeux à la Grèce malgré l'accord scellé à Paris.

Georges I<sup>er</sup> ne déclare-t-il pas lors d'un discours prononcé le 13 avril 1896 à l'occasion du déjeuner royal en l'honneur des athlètes : « Je ne vous dis pas

adieu, je vous dis au revoir encore une fois ici », sous-entendant que les Jeux s'installeraient définitivement en Grèce. Une visée à laquelle une délégation des athlètes-étudiants des universités américaines apporte son soutien par une lettre ouverte publiée dans le *New York Times*. Les journaux *Proia* et *Acropolis* orchestrant au même moment une campagne pour « la célébration, tous les quatre ans, de sports athlétiques internationaux à Athènes ». Le lendemain, Démétrios Bikélas en personne tentera de faire revenir le Comité international sur le protocole adopté justement la veille par le CIO : « La presse et l'opinion, à Athènes, ont inopinément soulevé la question de célébrer à l'avenir et définitivement les Jeux Olympiques en Grèce » ; ne faut-il pas en tenir compte ? Après un débat dont le contenu n'est pas rapporté, le Comité international avait en effet reconnu « unanimement qu'il n'est pas désirable que les Jeux appartiennent exclusivement à un pays » et rappelé, de façon légaliste, qu'il avait « pour mission d'exécuter sur ce point la décision du Congrès de Paris et n'[était] point libre d'y porter atteinte ». S'il n'était jamais précisé de manière explicite que les Jeux de 1900 auraient lieu à Paris et que Pierre de Coubertin devenait le nouveau président du CIO (poste qu'il conservera d'ailleurs jusqu'à sa démission en 1925), on citait en revanche les deux décisions adoptées à Paris : célébrer les Jeux successivement dans toutes les capitales du monde et attribuer la présidence du Comité au pays dans lequel ils allaient avoir lieu. Les candidatures de New York, Berlin et Stockholm pour les Jeux de 1904, celle de Budapest pour la III<sup>e</sup> Olympiade étaient en outre rendues publiques.

Ceci alors que le même Bikélas avait essayé le vendredi 10 avril de conserver sa présidence au-delà de 1896 en proposant de faire revoter sur le point du règlement adopté à Paris : « La présidence du comité international appartient au pays dans lequel seront célébrés les Jeux<sup>8</sup>. » Si Pierre de Coubertin a pu s'opposer à la tentative de mainmise grecque sur les Jeux, c'est probablement en mettant en compétition sur les olympiades à venir les différents membres du Comité international. Lors de la deuxième séance du 6 avril, que le Français préside en l'absence de Bikélas empêché, Balck qui avait déjà proposé Stockholm l'avant-veille se voit soutenu par Butovskij, alors que le représentant de la Bohême soutient l'option berlinoise défendue par Gebhard. Pierre de Coubertin a beau jeu de rappeler et faire admettre, à ce moment, qu'il y avait déjà eu candi-

---

8. Pierre de Coubertin répondant par un habile courrier daté du 15 avril 1896 à l'offensive royale et revendiquant la paternité des Jeux. S'il est reconnu dans l'ultime *Supplément* du 18 avril que « l'idée du rétablissement des jeux est une idée française », en l'occurrence celle de Coubertin, les mérites du Diadoque, de Démétrios Bikélas et de Timoléon Philémon sont longuement rappelés. Le Français aura certes gagné dans cette affaire les insignes de commandeur de l'ordre du Sauveur, mais le souverain grec ne lui a pas remis, il les lui a envoyés.

meture de New York lors du Congrès de Paris et que « nulle demande du même genre n'a été faite en faveur de Londres ni d'aucune autre capitale ». Reste qu'on ne décide rien en ce qui concerne l'attribution des Jeux de 1904, qui se dérouleront finalement à Saint Louis du fait, probablement, de l'absence à Athènes de la moitié des membres du Comité.

Le dossier n'est d'ailleurs pas clos. Peu après le départ de Coubertin, le Premier ministre grec Théodore Déligiannis dépose un projet de loi dans le but de pérenniser la célébration des Jeux Olympiques dans le stade athénien. Essai de compromis : une alternance entre Jeux Olympiques panhelléniques à Athènes et Jeux Olympiques internationaux itinérants. La défaite sur terre et sur mer de la Grèce au printemps 1897, consécutive à une flambée de nationalisme olympique pendant la Pâques 1896 et à la révolte de la population orthodoxe de Crète en mai de la même année, repousse à plus tard ce projet d'annexion des Jeux modernes par la Grèce.

La question resurgira, cette fois portée par les trois membres allemands du CIO, à l'occasion de la IV<sup>e</sup> session du Comité à Paris en 1901. Résultat : la tenue en 1906 de Jeux Olympiques intermédiaires à Athènes<sup>9</sup>. C'est encore une fois Démétrios Bikélas qui en assure le succès diplomatique et sportif grâce à une habile ambassade auprès des congressistes olympiques réunis par Coubertin à Bruxelles en 1905. Le Français programmant soigneusement pour sa part à Paris à la même date, de façon à ne point cautionner ces « contre-Jeux de l'intervalle », tout en envoyant un message d'encouragement, un « Congrès des lettres, arts et sports ».

Que l'on ne s'y trompe au demeurant pas, les Jeux Olympiques imaginés par Pierre de Coubertin dès novembre 1892, rétablis par le Congrès international de la Sorbonne en juin 1894 et organisés par le Comité hellène à Athènes à Pâques 1896, ne sauraient en aucune manière être assimilés à des *revivals*, à la résurrection d'antiques épreuves, ni même à de simples championnats du monde. S'y combinent en un genre nouveau compétition et diplomatie, édification des jeunesses du monde et des opinions publiques. Ainsi l'olympisme contemporain traduit-t-il encore sur un mode sportif le pacifisme patriotique et libéral propre aux élites occidentales de la Belle Époque. À la fois utopie et chimère, il révélera ses apories et ses ambiguïtés tout au long de ce siècle de fer qu'aura été le XX<sup>e</sup> siècle.

---

9. Karl Lennartz, « The Second International Olympic Games in Athens 1906 », *Journal of Olympic History*, vol. 10, décembre 2001/janvier 2002, p. 10-27.